

Lettre ouverte à Serge Revel,  
adjoint chargé de l'environnement au Conseil Général.

Monsieur,

Dans un article du Dauphiné Libéré, vous défendez le projet de « Center Parcs » dans les Chambarans.

**Il n'y aurait plus de problèmes avec l'implantation d'un Center Parcs.**

« *Au départ des problèmes pouvaient se poser* » dites-vous. Que ne les avez-vous dénoncés ? Vous ignoriez même, lorsque vous êtes venu à Roybon le 29 mars 2012, présenter le volet « environnement » du programme du candidat François Hollande aux élections présidentielles, que les Avenières, où Pierre et Vacances rêverait d'implanter un Center parc, étaient en partie composées de zones humides ! Vous dites que le « *projet est exemplaire* ». Quelle confiance accorder aujourd'hui à un adjoint du conseil général responsable de l'environnement, connaissant aussi mal ce projet pourtant déjà vieux alors de cinq ans ?

**Un centre de déchets qui a fait couler beaucoup d'encre.**

Vous écrivez encore que c'est grâce au conseil général que le projet de centre de déchets des Chambarans a été abandonné. Quelle mémoire sélective !

En automne 2006, après qu'un comité de pilotage constitué du préfet et de représentants du conseil général, ait choisi Roybon pour y installer un « Centre de Stockage de Classe 2 » pour remplacer celui d'Izeaux, le maire, et le conseil municipal de Roybon, alléchés par « *une rentrée supplémentaire de taxes et des aides diverses substantielles* » décidèrent à l'unanimité d'« *accueillir ce projet par une attitude d'ouverture tout en restant très vigilant à l'évolution du dossier* ».

D'ailleurs qu'auraient-ils pu craindre ? Les affirmations rassurantes n'avaient d'égal à l'époque que celles que l'on peut lire aujourd'hui concernant le Center Parcs : le centre recueille des déchets ni dangereux ni toxiques, les eaux souterraines seront doublement protégées... il y aura ....de nombreux aménagements .... vigilance pour le contrôle des déchets entrants.... contrôle du fonctionnement .....

Le 12 décembre une réunion d'information se tient à Roybon à l'initiative du préfet et avec des représentants du conseil général, à l'intention des élus riverains de Roybon. Face à leurs questions « *le préfet et les représentants du Conseil général se sont évertués à dédramatiser la situation, parfois de manière ironique* » Je ne vous dirai pas si ces affirmations publiées dans le « Mémorial » du 22 décembre sont exactes, nous, opposants, étions soigneusement tenus à l'écart par la maréchaussée convoquée pour l'occasion ! Comment d'ailleurs des représentants du conseil général auraient-ils pu se moquer face à un public à qui ils doivent leur élection !

Ce même mois, 14 maires du secteur de Toutes Aures constituent un collectif. Ils refusent catégoriquement le projet. Une association MARRE se constitue début 2007, et surtout la résistance s'organise dans les villages environnants : on commence à aiguiser les fourches et emplir de grenailles les cartouches – symboliquement bien sûr ! - . Brion boycotte, le 10 mars 2007, les élections législatives.

Le 24 janvier 2007 la municipalité de Roybon, donne un avis défavorable à l'implantation du CSDU.

C'est, finalement, le 21 mai que le président du conseil général s'inquiète de cette éventuelle décharge auprès du préfet, s'apercevant avec quelque retard que l'on pourrait peut-être traiter les déchets au plus près de leur production. On ne peut pas dire que vous ayez fait preuve, à cette occasion, de beaucoup de discernement ni d'une rapidité exemplaire !

### **Parler d'un projet *exemplaire sur le plan environnemental*, il faut oser !**

Il a fallu à « Pierres et Vacances » plus de sept ans pour mettre en place ce projet. Il est, aujourd'hui, unanimement repoussé par la commission d'enquête loi sur l'eau – ce ne sont pourtant pas de vulgaires représentants d'EELV ! – En quelques semaines il aurait été corrigé. Vous croyez vraiment que c'est possible ? Alors, chiche ! On reprend les différents points contestés par la commission et on les examine.

**Vous parlez de « développement durable »** et de 21 mesures que ce projet respecterait. Je ne suis sans doute pas la seule à les ignorer. Vous allez, bien sûr, nous les faire connaître.

Je n'évoquerai pas du tout, le problème des zones humides, la commission ayant fait un remarquable travail à ce sujet.

On stigmatise les habitants des campagnes qui se déplacent en voiture pour leur travail ou leur loisir. S'ils ont un véhicule diesel, ce sont carrément des assassins responsables des cancers de leurs concitoyens. A Roybon, où il n'y a aucun transport public, on annonce la fermeture de la perception pour la fin de l'année, la transformation de la poste en agence postale. Quant à la gendarmerie, oui, elle existe mais sans gendarmes ! La création d'un centre de loisirs permettrait-elle aux habitants d'avoir les services publics auxquels ils ont droit ? Qui peut y croire ?

Il n'y aurait avec le Center Parcs que quelques milliers de véhicules par semaine. **Vous avez dit « transition énergétique » ?**

Une consommation démentielle d'énergie pour chauffer les cottages et autres habitats mais aussi, en permanence, les milliers de mètres cubes de l'« Aqua Mundo ». Venez mesurer la température, dans les Chambarans en hiver ! **Vous avez dit « transition énergétique » ?**

*« La terre a perdu la moitié de ses animaux sauvages en quarante ans ».* (Vu sur Internet, le 30 septembre, information du Nouvel Observateur). Nous n'allons quand même pas nous inquiéter des quelques espèces protégées que Pierre et Vacances serait autorisé à « *capturer, enlever ou détruire* », grâce à la complaisance des services de l'Etat, le préfet, avec le soutien du conseil général, de vous, en l'occurrence, Monsieur Revel.

Les routes du massif des Chambarans sont étroites, dangereuses, un seul camion les encombre sur des kilomètres. Combien d'accidents à craindre ?

En hiver, la DDE ne peut pas toujours assurer le déneigement des routes pour les Roybonnais qui doivent se rendre à leur travail. Qui paierait les énormes travaux de déneigement si Center Parcs se faisait ?

Une déviation au cœur du village, au pied de l'hôpital, permettrait d'éviter aux camions d'emprunter la rue principale du village. Le rapport de la Direction Régionale de l'environnement du 16 mars 2010 souligne les importantes nuisances sonores qu'elle engendrerait.

Vingt sept kilomètres de canalisations pour conduire les eaux usées du centre de loisirs, par monts et par vaux, dans les terrains argileux des collines qui dominant St Marcellin. Ces terrains ne demandent qu'à glisser. Plusieurs routes sont régulièrement impraticables comme actuellement celle du col de la Madeleine. Les paysans propriétaires seraient-ils heureux de voir fertiliser leurs terres de ce drôle d'engrais après la rupture des buses ?

**Le gros argument ce sont bien sûr les emplois,** mais dans la région, plus personne ne parle d'emplois. Tout le monde attend les retombées financières dont Pierre et Vacances arroserait la région ! Champion l'artiste ! Si le centre de déchets prévoyait la manne financière pour Roybon et la pollution pour les villages riverains, là c'est le contraire. Comment ne pas être pour ? Et en plus, c'est le département de la Drôme qui subirait au maximum les conséquences de cette installation ! La précédente équipe municipale de Roybon, dépensant un argent qui n'était pas encore gagné, a fait des emprunts tels que la dette par habitant dépasse 5000 euros. ( j'ai bien écrit cinq mille euros !). Vivement les retombées du Center Parcs pour éponger cette somme énorme.

Quant à la qualité des emplois, ils sont bien ce que nous dénonçons. Il n'y a rien de honteux Monsieur Revel, à être « soubrettes et femmes de chambre » il n'y a pas non plus matière à en être fier ou heureux. Ce que nous refusons c'est que l'on puisse profiter de la détresse de ces employées pour les faire travailler quelques heures par semaine, avec des salaires de misère. Vous connaissez sans doute le témoignage de Florence Aubenas dans son livre « *le Quai de Ouistreham* » « *Là-bas, elle va connaître la galère et les humiliations de toute femme de sa condition* », commente Wikipédia. Ce n'est pas ainsi que nous concevons la dignité humaine.

Sur votre site Internet, vous énumérez un certain nombre d'abus. « Est-il normal... que les sociétés fassent des bénéfices record... qu'il y ait un tel étalage de luxe à la tête de l'état ... que certains gagnent 200 000 euros quand plusieurs millions de Français ne gagnent que moins de 800... ». Etrangement, ces remarques datent de l'époque de Sarkozy : rien depuis ! Les milliards accordés aux entreprises, – sans contrepartie jusque là - les dysfonctionnements au plus haut sommet de l'Etat pour ne pas dire les vols, ne vous ont-ils pas alerté ?

Dans la cuvette grenobloise, acteurs économiques et responsables politiques vivent bien, merci pour eux. Entre subventions pour créations de « start-up », actions dans des sociétés de logiciels, assurances vie, nous n'avons pas de raisons de nous inquiéter de leur sort. (Voir « Le Postillon » de septembre, pour plus de détails.)

Il faut faire travailler les chômeurs. Faire travailler les chômeurs .... Pour quoi faire ? Se nourrir, se vêtir, se chauffer, se soigner, satisfaire les besoins élémentaires de l'homme ou pour faire vivre un monde de pacotille qui pille les pays du tiers monde et les ressources de la planète ? Travailler pour que les

entreprises puissent verser au moins 14% de rendement aux actions des fonds de pension ? Le dispositif est bien huilé. Les entreprises licencient du personnel pour que la rentabilité permette de rémunérer les actionnaires. Ceux-ci vont pouvoir investir dans des placements immobiliers défiscalisés augmentant encore leurs bénéfices. Et nous devrions les remercier de faire travailler, pour un salaire de misère, les personnes qu'ils auront contribué à licencier !

Ne serait-il pas temps d'offrir aux chômeurs un portefeuille d'actions. Le revenu qu'ils en tireraient leur permettrait de vivre décemment sans donner de cauchemars aux bonnes âmes qui se demandent bien quel moyen inventer pour les faire travailler. Les chômeurs, -certains ont déjà travaillé et se retrouvent licenciés à quelques années de la retraite - leurs parents, leurs ancêtres, par leur travail, ont enrichi les entreprises. Ceux qui les possèdent aujourd'hui n'ont parfois eu que la peine de « bien naître » pour profiter de l'héritage. Il serait temps de rétablir l'équilibre !

Dans une nature bien léchée, Les Center Parcs, à l'abri dans leur bulle l'Aqua Mundo, accueillent des résidents, qui, à l'ombre des palmiers de ce Tahiti de pacotille, dévalent des cascades, et s'aspergent d'eau aseptisée, dans une température de 29 degrés en permanence. Ils conduisent ensuite leurs enfants voir la ferme modèle, car les poules ça existe, autrement qu'en Nugget !

C'est une nature aussi vraie que l'était la tranchée construite à Pressins où il ne manquait que la boue, le sang et la mort. C'est la vie qui ici disparaîtrait du bois des Avenières.

Si vous voulez exercer vos talents d'historien – on dit qu'ils sont grands – venez à Roybon. Fin juin, marquait le 720<sup>ème</sup> anniversaire de la charte de franchise accordée par le Dauphin aux Roybonnais. Cette charte, qui a servi de modèles à plusieurs autres, leur accordait des privilèges. Le Dauphin n'était pas un grand philanthrope : il n'était pas perdant. Vous pourriez, avec notre concours bien sûr, reconstituer cette période. Nous organiserions une grande fête rappelant que les Avenières sont une forêt libre et gratuite et qu'elles doivent le rester.

A Roybon le 2 octobre,

Michelle Pistone.

